

ASL La joie de vivre
3 Allée Fernand Raynaud
83400 — HYÈRES

Hyères, le 01 septembre 2022

<https://www.asl-jdv.fr>
asl.joidevivre@orange.fr

LOTI INFO N° 26

Risques d'incendie

Madame, Monsieur,

Cette année fut et reste particulièrement dangereuse concernant les risques d'incendie. Nous avons pour nous prévenir engagé :

1. des travaux importants dans la bande des 50 m en périphérie de notre lotissement,
2. fait changer un point incendie défectueux
3. vérifier la conformité en débit/pression des 6 points qui couvrent notre lotissement.

Sur le plan individuel, nous rappelons que chaque colotis doit assurer l'entretien de sa parcelle : débroussaillage, taille des arbres qui débordent de leur parcelle tant sur l'espace public que privé.

Il est à craindre des évolutions de la législation. Dans certaines communes du Var la bande à débroussailler est fixée à 100 m.

Nous examinerons lors de l'AG de décembre 2022 si nous devons engager de nouveaux travaux.

Nous rappelons aux colotis qui disposent d'une cheminée qu'ils peuvent prélever le bois stocké sur le terrain. Il est débité en rondin de 50 cm, le terrain est accessible via l'allée Chaplin

À titre personnel, les propriétaires de piscine peuvent équiper leur toiture d'arroseurs. Il existe des kits professionnels de protection maison contre les feux de forêt qui permettent de prélever l'eau de la piscine afin d'arroser les toitures.

<https://www.mmf.fr/kit-de-protection-maison-individuel-contre-les-feux-forets-c2x32884649>

Le coût est conséquent, mais il s'agit d'un matériel professionnel utilisé au Canada. Je me suis équipé de ce matériel, ma maison étant située en bordure de la forêt. Je me tiens à la disposition des colotis qui souhaiteraient avoir de plus amples informations sur le matériel et son installation.

Cordialement

Pour l'ASL La joie de vivre le Pdt A. Martin